

IRRESPONSABILITE PENALE ET POLITIQUE DU PRESIDENT DE LA VEME REPU

Par **L1 droit 2019**, le **21/03/2019** à **14:37**

Bonjour,

le sujet était le suivant:

L'irresponsabilité politique et pénale du président de la république sous la Vème république.

j'aimerais avoir un avis sur mon plan détaillé svp ainsi que ma problématique, merci.

ma problématique: l'irresponsabilité pénale et politique du président de la république est elle encore pertinente aujourd'hui.

I/ une irresponsabilité pénale et politique en inadéquation avec la présidentialisation du régime.

A) d'une logique césarienne à Monarchienne

- responsabilité plébiscitaire sous le général de Gaulle
- logique non suivie par ses successeurs
- décision du conseil constit de 1999 qui confirme le statut spécial du président de la république

B) "de grands pouvoirs impliquent de grandes responsabilités"

- initialement en 1958 un chef d'état comme "clef de voute du régime", président effacé donc irresponsabilité
- 1962 nouvelle lecture constit fait majoritaire
- pouvoirs propres et partagés conséquents pour le PR

II/ une irresponsabilité pénale et politique du PR qui reste tempéré

A) révision de 2007

- la révision de 2007 a rendu cette irresponsabilité moins dure mais plus souple
- volet juridique, suspension des délais de prescription pendant le mandat
- volet politique, responsabilité pour des comportements incompatibles avec ses fonctions devant le parlement réunis en haute cour

B) un mandat présidentiel en demi teinte.

- un mandat plus court depuis 2000, mise en place du quinquennat le peuple engage la

responsabilité tout les 5 ans

- après la fin de son mandat présidentiel le PR redeviens un simple citoyen notamment chirac en 2011 condamné à 2 ans de prison avec sursis et Sarkozy actuellement.